

# plu

Département de l'Hérault > Ville de **La Grande Motte**  
Elaboration du **Plan Local d'Urbanisme**



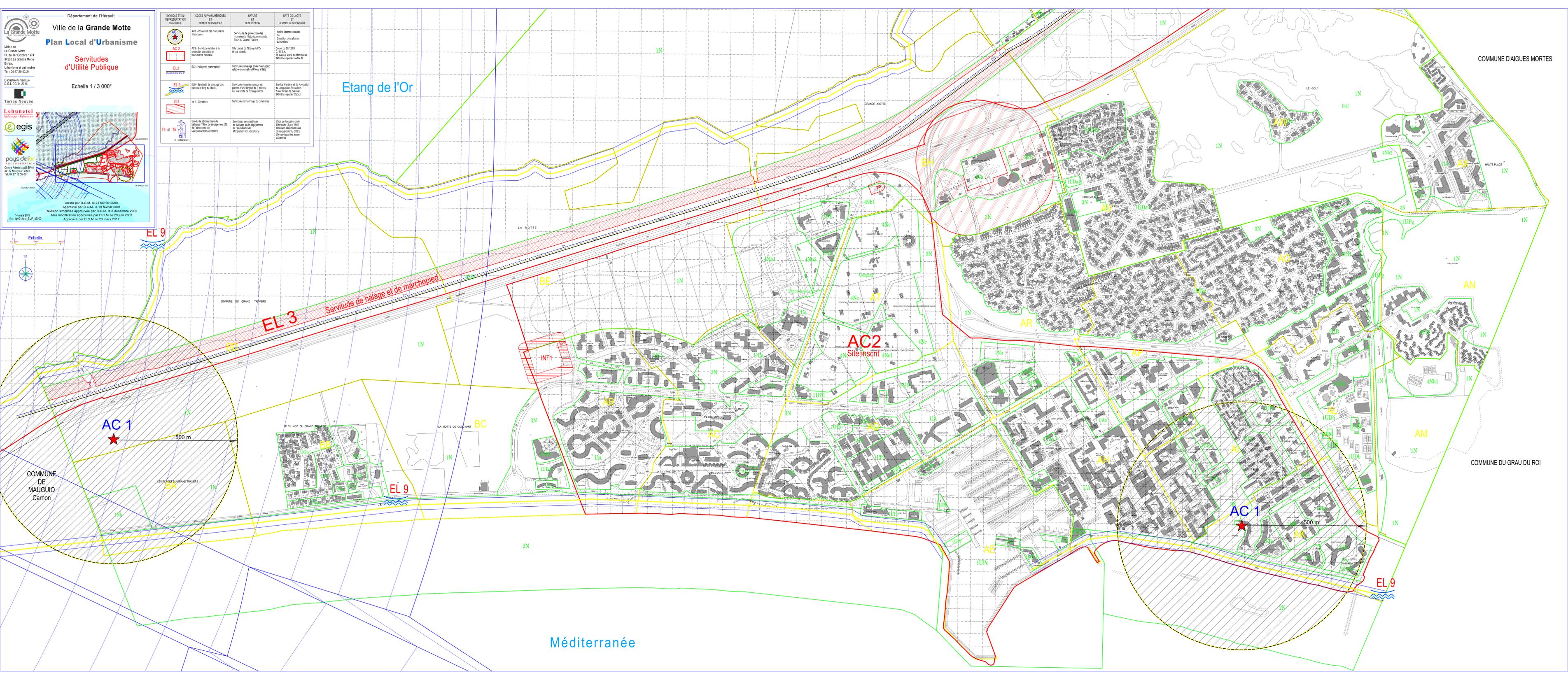
## VI-1 Annexes – Plan des servitudes d'utilité publique

PLU approuvé par DCM du 23 mars 2017 mis à jour par arrêté n°1358 du 10 février 2022.



**Lebunetel**  
Architectes - Urbanistes





Département de l'Hérault  
**Ville de la Grande Motte**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
 Servitudes d'Utilité Publique  
 Echelle 1 / 3 000<sup>e</sup>

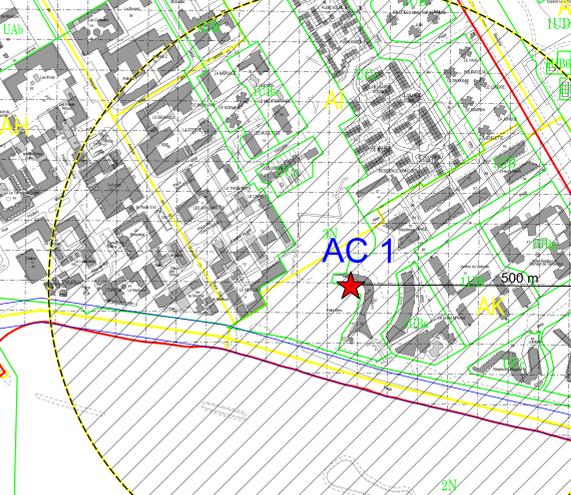
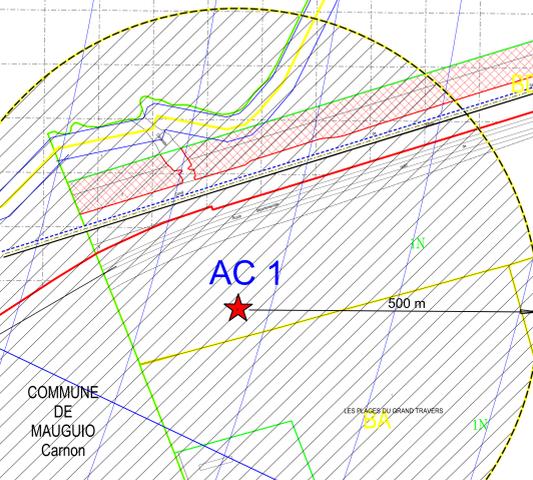
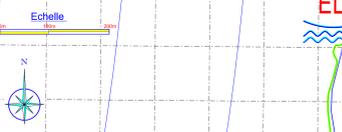
Mairie de La Grande Motte  
 Pl. du 1er Octobre 1974  
 34208 La Grande Motte  
 Bureaux d'Urbanisme et patrimoine  
 Tél : 04 67 29 03 24

Carte numérique  
 O.G.I. - 03/04/2016

Terres Neuves  
 Lebanetel  
 Architectes d'Urbanisme  
 egis  
 pays de l'Or  
 Cette Administratif BP4  
 34102 Mauguio Cedex  
 Tél : 04 67 29 30 00

Approuvé par D.C.M. le 24 février 2000  
 Approuvé par D.C.M. le 19 février 2001  
 Révision simplifiée approuvée par D.C.M. le 8 décembre 2005  
 Dernière modification approuvée par D.C.M. le 29 juin 2007  
 Approuvé par D.C.M. le 23 mars 2017

SYMBÔLE ET/OU REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	CODES ALPHANUMÉRIQUES ET NOM DE SERVITUDES	NATURE ET DESCRIPTION	DATE DE L'ACTE ET SERVICE GESTIONNAIRE
	AC1 - Protection des monuments historiques	Servitude de protection des monuments historiques classés, Tour du Grand Travers	Arrêté Interministériel de... Direction des affaires culturelles
	AC2 - Servitudes relatives à la protection des sites et monuments naturels.	Site classé de l'étang de l'Or et ses abords.	Décret n° 281283 du 15/05/81 - 58 avenue Marie de Montpellier - 34083 Montpellier cedex 03
	EL3 - Halage et marchepied	Servitude de halage et de marchepied relative au Canal du Rhône à Sète	
	EL9	EL9 - Servitude de passage des pannes le long de l'étang.	Service Maritime et de Navigation de Langueadoc-Roussillon, 7 rue Félix de Maréchal - 34083 Montpellier Cedex
	INT1 - Circulaire	Servitude de voisinage de circulaire	
	T4 et T5	Servitude administrative de halage T4 et de déplacement de l'arrimage (T5)	Code de Navigation civile de l'étang de l'Or - 1998 - Direction Départementale de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, du Service local des Bains de Mer



Etang de l'Or

Méditerranée

COMMUNE D'AIGUES MORTES

COMMUNE DU GRAU DU ROI

SYMBOLE ET/OU REPRESENTATION GRAPHIQUE	CODES ALPHANUMERIQUES ET NOM DE SERVITUDES	NATURE ET DESCRIPTION	DATE DE L'ACTE ET SERVICE GESTIONNAIRE
	AC1 - Protection des monuments historiques	Servitude de protection des monuments historiques classés. Tour du Grand Travers	Arrêté interministériel du ... Direction des affaires culturelles
	AC2 - Servitude relative à la protection des sites et monuments naturels.	Site classé de l'Etang de l'Or et ses abords.	Décret du 28/12/83 D.J.R.E.N. 58 avenue Marie de Montpellier 34065 Montpellier cedex 02
	EL3 - Halage et marchepied	Servitude de halage et de marchepied relative au canal du Rhône à Sète	
	EL9 - Servitude de passage des pannes le long du littoral.	Servitude de passage pour les pannes d'une largeur de 3 mètres sur les bords de l'Etang de l'Or.	Service Maritime et de Navigation du Languedoc-Roussillon. 7 rue Richer de Belleval 34053 Montpellier Cedex
	int1 - Cimetière	Servitude de voisinage du cimetière	
	T4 et T5	Servitude aéronautique de balisage (T4) et de débagement (T5) de l'aérodrome de Montpellier/Mérignac	Servitudes aéronautiques de balisage et de débagement de l'aérodrome de Montpellier/Mérignac Code de l'aviation civile Décret du 19 juin 1980 Direction départementale de l'équipement (DDE) Service local des bases aériennes

